

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00126

Numéro SIREN : 378 970 263

Nom ou dénomination : SOGAREX

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 2625

**SARL SOGAREX**  
**23 Avenue Faidherbe**  
**02100 SAINT-QUENTIN**

**BILAN DU 01/12/2017 AU 30/11/2018**

Salaries : 57

**SOGAPEX**   
des experts-comptables à votre écoute

---

23 avenue Faidherbe - BP 143 - 02103 SAINT QUENTIN CEDEX  
Tél : 03 23 62 84 00 - Fax : 03 23 62 84 29  
Email : [sogapex@sogarex.fr](mailto:sogapex@sogarex.fr) - Site : [www.sogapex.fr](http://www.sogapex.fr)

# BILAN - ACTIF

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## ACTIF

	Valeurs au 30/11/18		Valeurs au 30/11/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	108 972,90	107 312,19	1 660,71	437,24
Fonds commercial (1)	2 332 553,92		2 332 553,92	2 332 553,92
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	263 599,45	141 565,83	122 033,62	137 244,57
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	402 582,30	405 162,78	63 421,72	82 133,31
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	138 431,37		138 431,37	138 231,37
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93	25 064,93
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 337 207,07</b>	<b>654 040,80</b>	<b>2 683 166,27</b>	<b>2 715 665,34</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 409 492,00		1 409 492,00	1 379 730,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 671,36		10 671,36	11 268,06
Avances et acomptes versés sur commandes	4 226,16		4 226,16	5 110,80
Créances				
Clients (3)	1 444 582,85		1 444 582,85	1 436 398,70
Clients douteux, litigieux (3)	293 791,56	339 965,58	-46 174,02	-29 092,42
Clients Factures à établir (3)	31 044,00		31 044,00	
Personnel et comptes rattachés (3)				100,00
Créances fiscales et sociales (3)	282 326,75		282 326,75	189 696,87
Autres créances (3)	465,76		465,76	60 515,84
Débiteurs divers (3)	63 529,30		63 529,30	60 010,78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	250 000,00		250 000,00	250 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	914 847,16		914 847,16	523 115,93
Charges constatées d'avance (3)	79 029,80		79 029,80	77 518,69
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 784 006,70</b>	<b>339 965,58</b>	<b>4 444 041,12</b>	<b>3 964 373,25</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>8 121 213,77</b>	<b>994 006,38</b>	<b>7 127 207,39</b>	<b>6 680 038,59</b>

**CERTIFIÉ CONFORME**

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## PASSIF

### CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 30/11/18	Valeurs au 30/11/17
Capital ( dont versé : 525 000,00 )	525 000,00	525 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	435 469,00	435 469,00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	52 500,00	52 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 258 400,82	1 719 583,77
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	110 253,97	238 817,05
SITUATION NETTE	2 381 623,79	2 971 369,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 381 623,79</b>	<b>2 971 369,82</b>

### AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs  
Avances conditionnées

### TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

### PROVISIONS

Provisions pour risques  
Provisions pour charges

### TOTAL PROVISIONS

### DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	237 293,69	202 517,47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	707 117,67	132 448,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	376 647,90	238 524,19
Dettes fiscales et sociales	978 356,72	773 339,20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	70 641,62	69 544,17
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 375 526,00	2 292 295,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 745 583,60</b>	<b>3 708 668,77</b>

Écarts de conversion passif

### TOTAL GÉNÉRAL

**7 127 207,39**      **6 680 038,59**

(1) Dont à plus d'un an

799 992,00

56 815,79

(1) Dont à moins d'un an

3 945 591,60

3 651 853,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

# COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

PRODUITS (hors taxes)	Exercice du 01/12/17 au 30/11/18			du 01/12/16
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	au 30/11/17
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	237 335,12		237 335,12	218 110,17
Production vendue (biens et services)	4 201 147,22		4 201 147,22	3 897 158,00
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 438 482,34</b>		<b>4 438 482,34</b>	<b>4 115 268,17</b>
Production stockée			29 762,00	188 587,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 422,22	9 809,42
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges			311 856,28	236 514,41
Autres produits			37,30	338,09
Sous-total			353 077,80	435 248,92
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 791 560,14</b>	<b>4 550 517,09</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation (2)			24 000,00	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			33,84	915,37
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>24 033,84</b>	<b>915,37</b>
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			10 906,00	1 302,48
Sur opérations en capital			763,20	6 775,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>11 669,20</b>	<b>8 077,48</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>4 827 263,18</b>	<b>4 559 509,94</b>
<b>PERTE (3)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>4 827 263,18</b>	<b>4 559 509,94</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

10 906,00

6 775,00

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

# COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/12/17 au 30/11/18			du 01/12/16
	Achats	Var. Stocks	Total	au 30/11/17
Charges d'exploitation (1)				
Achats de marchandises	33 554,90	596,70	34 151,60	35 967,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			1 479 672,10	1 414 712,02
Impôts, taxes et versements assimilés			83 787,90	73 110,02
Salaires et traitements			1 874 492,07	1 775 089,57
Charges sociales			828 802,85	690 912,54
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			75 089,44	67 350,94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			89 290,44	64 148,29
Dotations aux provisions				
Autres charges			230 937,00	111 005,30
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 696 223,40</b>	<b>4 232 296,02</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)			9 150,12	15 710,16
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>9 150,12</b>	<b>15 710,16</b>
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			9 249,69	723,96
Sur opérations en capital				163,75
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>9 249,69</b>	<b>887,71</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices			2 386,00	71 799,00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>4 717 009,21</b>	<b>4 320 692,89</b>
<b>BÉNÉFICE (3)</b>			<b>110 253,97</b>	<b>238 817,05</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>4 827 263,18</b>	<b>4 559 509,94</b>
* Y compris :				
- redevances de crédit-bail mobilier				
- redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			9 159,69	196,50
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de			2 419,51	7 189,77

# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite  
LF = cf. Liasse fiscale  
NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <i>Filiales et Participations</i>	O
ECARTS DE RÉÉVALUATION <i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i> <i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA NA
ACTIF CIRCULANT <i>Etat des échéances des créances</i>	O
ENTREPRISES LIÉES <i>Identité de la société consolidante</i> <i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	NA
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF <i>Charges constatées d'avance</i> <i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i> <i>ou Produits à recevoir</i>	O
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NA
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF <i>Produits constatés d'avance</i> <i>ou charges à payer</i>	O
ENGAGEMENTS <i>Engagements donnés</i> <i>Engagements reçus</i>	NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
EFFECTIF	NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	NA
COMMENTAIRE	NA

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018 dont le total est de 7 127 207,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 110 253,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/11/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

## **Amortissements des biens décomposables :**

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	4 - 7 ans
- Matériels et outillages	4 - 5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

## **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## **CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/11/2018, le CICE s'élève à 82 473 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués ;
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL</b>				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	531 700,90	89 290,44	281 025,76	339 965,58	
Autres provisions pour dépréciation					
	<b>TOTAL</b>	<b>531 700,90</b>	<b>89 290,44</b>	<b>281 025,76</b>	<b>339 965,58</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>531 700,90</b>	<b>89 290,44</b>	<b>281 025,76</b>	<b>339 965,58</b>
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		89 290,44	281 025,76	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

# TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des avoirs donnés et cautions par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
	(6)	(10)	%	(7) (8)	(7) (8)	(9)	(7)	(10)	(10)	(7)
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
AUDIT OFFICE - 20 RUE DE MADRID 75008 PARIS - 398703546	15 000,00	36 001,85	100,00	135 000,00	135 000,00			98 049,00	21 275,00	24 000,00
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
<b>1. Filiales non reprises au §A :</b>										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
<b>2. Participations non reprises au §A :</b>										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93
		Clients douteux ou litigieux	293 791,56		293 791,56
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	1 475 626,85	1 475 626,85	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 495,39	13 495,39	
		Impôts sur les bénéficiaires	143 236,00	143 236,00	
		Etat & autres	43 122,36	43 122,36	
		coll. publiques	82 473,00	82 473,00	
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	63 995,06	63 995,06	
	Charges constatées d'avance	79 029,80	79 029,80		
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 219 834,95</b>	<b>1 900 978,46</b>	<b>318 856,49</b>	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

# COMPTES RÉGULARISATION ACTIF

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		79 029,80
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>79 029,80</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		31 044,00
Autres créances		82 473,00
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>113 517,00</b>

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		238 817,05
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>238 817,05</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	238 817,05
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>238 817,05</b>

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	525 000,00			525 000,00
Primes liées au capital social	435 469,00			435 469,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	52 500,00			52 500,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 719 583,77	238 817,05	700 000,00	1 258 400,82
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>238 817,05</b>	<b>110 253,97</b>	<b>238 817,05</b>	<b>110 253,97</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>2 971 369,82</b>	<b>349 071,02</b>	<b>938 817,05</b>	<b>2 381 623,79</b>

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 795,83	1 795,83		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	235 497,86	89 977,86	145 520,00	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	376 647,90	376 647,90		
Personnel & comptes rattachés	290 569,48	290 569,48		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	298 642,95	298 642,95		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	338 116,29	338 116,29		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	51 028,00	51 028,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	707 117,67	52 645,67		654 472,00
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	70 641,62	70 641,62		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 375 526,00	2 375 526,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>4 745 583,60</b>	<b>3 945 591,60</b>	<b>145 520,00</b>	<b>654 472,00</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	207 500,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	173 027,68			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	294 829,92			

# COMPTES RÉGULARISATION PASSIF

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 375 526,00
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>2 375 526,00</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 795,83
Emprunts et dettes financières divers	2 076,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 055,10
Dettes fiscales et sociales	437 221,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 487,28
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>572 636,30</b>

**SOGAREX**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 525 000 euros**  
**Siège social : 23 avenue Faidherbe**  
**02100 SAINT-QUENTIN**  
**378 970 263 RCS SAINT-QUENTIN**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MAI 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat**  
**de l'exercice clos le 30 novembre 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2018 s'élevant à 110 253,97 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	110 253,97 euros
- à titre de dividendes aux associés : soit 31,43 euros par part	110 000,00 euros
- le solde, soit : est affecté au poste « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1.258.654,79 euros	253,97 euros

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 juin 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 47 928 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 62 072 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2015 : Néant

Exercice clos le 30 novembre 2016 : Néant

Exercice clos le 30 novembre 2017

700 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 305 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 395 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2019**

**Certifié conforme**

**La Gérance**



**SOGAREX SARL**  
SARL au capital de 525 000 euros  
23 Avenue Faidherbe  
**02100 Saint-Quentin**

\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 novembre 2018**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

SARL SOGAREX  
CAPITAL DE 525 000 EUROS  
25 RUE FAIDHERBE  
02100 SAINT QUENTIN

AuX associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGAREX relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.



### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En l'absence d'information sur les délais de paiement, nous ne pouvons attester de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>1</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Quentin, le 14 mai 2019

**FCN**

*Commissaire aux Comptes*

  
**Sabine ROGER**

*Associée*

**SARL SOGAREX**  
**23 Avenue Faidherbe**  
**02100 SAINT-QUENTIN**

**BILAN DU 01/12/2017 AU 30/11/2018**

Signature numérique de M JEAN  
SAPHORES

**SOGAPEX**<sup>®</sup>  
des experts-comptables à votre écoute

**SOGAPEX**<sup>®</sup>  
des experts-comptables à votre écoute

---

23 avenue Faidherbe - BP 143 - 02103 SAINT QUENTIN CEDEX  
Tél : 03 23 62 84 00 - Fax : 03 23 62 84 29  
Email : [sogapex@sogarex.fr](mailto:sogapex@sogarex.fr) - Site : [www.sogapex.fr](http://www.sogapex.fr)

**BILAN**

# BILAN - ACTIF

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

ACTIF	Valeurs au 30/11/18		Valeurs au 30/11/17	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	108 972,90	107 312,19	1 660,71	437,24
Fonds commercial (1)	2 332 553,92		2 332 553,92	2 332 553,92
Autres immobilisations Incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	263 599,45	141 565,83	122 033,62	137 244,57
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	468 584,50	405 162,78	63 421,72	82 133,31
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	138 431,37		138 431,37	138 231,37
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93	25 064,93
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 337 207,07</b>	<b>654 040,80</b>	<b>2 683 166,27</b>	<b>2 715 665,34</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 409 492,00		1 409 492,00	1 379 730,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 671,36		10 671,36	11 268,06
Avances et acomptes versés sur commandes	4 226,16		4 226,16	5 110,80
Créances				
Clients (3)	1 444 582,85		1 444 582,85	1 436 398,70
Clients douteux, litigieux (3)	293 791,56	339 965,58	-46 174,02	-29 092,42
Clients Factures à établir (3)	31 044,00		31 044,00	
Personnel et comptes rattachés (3)				100,00
Créances fiscales et sociales (3)	282 326,75		282 326,75	189 696,87
Autres créances (3)	465,76		465,76	60 515,84
Débiteurs divers (3)	63 529,30		63 529,30	60 010,78
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	250 000,00		250 000,00	250 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	914 847,16		914 847,16	523 115,93
Charges constatées d'avance (3)	79 029,80		79 029,80	77 518,69
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 784 006,70</b>	<b>339 965,58</b>	<b>4 444 041,12</b>	<b>3 964 373,25</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>8 121 213,77</b>	<b>994 006,38</b>	<b>7 127 207,39</b>	<b>6 680 038,59</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## PASSIF

	Valeurs au 30/11/18	Valeurs au 30/11/17
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital ( dont versé : 525 000,00 )	525 000,00	525 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	435 469,00	435 469,00
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	52 500,00	52 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 258 400,82	1 719 583,77
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	110 253,97	238 817,05
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 381 623,79</b>	<b>2 971 369,82</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 381 623,79</b>	<b>2 971 369,82</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	237 293,69	202 517,47
Emprunts et dettes financières diverses (3)	707 117,67	132 448,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	376 647,90	238 524,19
Dettes fiscales et sociales	978 356,72	773 339,20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	70 641,62	69 544,17
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 375 526,00	2 292 295,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 745 583,60</b>	<b>3 708 668,77</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 127 207,39</b>	<b>6 680 038,59</b>
(1) Dont à plus d'un an	799 992,00	56 815,79
(1) Dont à moins d'un an	3 945 591,60	3 651 853,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTE DE RESULTAT

# COMPTE DE RÉSULTAT (SIG)

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

	Du 01/12/17 Au 30/11/18	en % de CA	Du 01/12/16 Au 30/11/17	en % de CA	Variation en valeur en %	
<b>TOTAL PRODUITS DE L'ACTIVITE</b>	<b>4 468 244,34</b>	<b>100,00</b>	<b>4 303 855,17</b>	<b>100,00</b>	<b>164 389,17</b>	<b>3,82</b>
Ventes de marchandises	237 335,12	100,00	218 110,17	100,00	19 224,95	8,81
- Coût d'achat des marchandises vendues	34 151,60	14,39	35 967,34	16,49	-1 815,74	-5,05
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>203 183,52</b>	<b>85,61</b>	<b>182 142,83</b>	<b>83,51</b>	<b>21 040,69</b>	<b>11,55</b>
Production vendue (biens et services)	4 201 147,22	99,30	3 897 158,00	95,38	303 989,22	7,80
+ / - Production stockée ou immobilisée	29 762,00	0,70	188 587,00	4,62	-158 825,00	-84,22
+ Produits des activités annexes						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>4 230 909,22</b>	<b>100,00</b>	<b>4 085 745,00</b>	<b>100,00</b>	<b>145 164,22</b>	<b>3,55</b>
- Coût des Matières premières et sous-traitance						
<b>MARGE SUR PRODUCTION</b>	<b>4 230 909,22</b>	<b>100,00</b>	<b>4 085 745,00</b>	<b>100,00</b>	<b>145 164,22</b>	<b>3,55</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>4 434 092,74</b>	<b>99,24</b>	<b>4 267 887,83</b>	<b>99,16</b>	<b>166 204,91</b>	<b>3,89</b>
- Autres achats	51 304,09	1,15	54 917,16	1,28	-3 613,07	-6,58
- Charges externes	1 428 368,01	31,97	1 359 794,86	31,59	68 573,15	5,04
+ Transfert de charges externes	6 200,00	0,14	8 548,02	0,20	-2 348,02	-27,47
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE</b>	<b>2 960 620,64</b>	<b>66,26</b>	<b>2 861 723,83</b>	<b>66,49</b>	<b>98 896,81</b>	<b>3,46</b>
+ Subventions d'exploitation	11 422,22	0,26	9 809,42	0,23	1 612,80	16,44
- Impôts, taxes et versements assimilés	83 787,90	1,88	73 110,02	1,70	10 677,88	14,61
- Charges de personnel	2 246 060,68	50,27	2 053 966,49	47,72	192 094,19	9,35
- Rémunération de l'exploitant	274 000,00	6,13	274 000,00	6,37		
- Cotisations de l'exploitant	183 234,24	4,10	138 035,62	3,21	45 198,62	32,74
+ Transferts charges sociales et taxes	24 630,52	0,55	45 703,19	1,06	-21 072,67	-46,11
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>209 590,56</b>	<b>4,69</b>	<b>378 124,31</b>	<b>8,79</b>	<b>-168 533,75</b>	<b>-44,57</b>
+ Autres produits d'exploitation	281 063,06	6,29	182 601,29	4,24	98 461,77	53,92
- Dotations aux amortissements	75 089,44	1,68	67 350,94	1,56	7 738,50	11,49
- Dotations aux dépréciations	89 290,44	2,00	64 148,29	1,49	25 142,15	39,19
- Autres charges d'exploitation	230 937,00	5,17	111 005,30	2,58	119 931,70	108,04
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>95 336,74</b>	<b>2,13</b>	<b>318 221,07</b>	<b>7,39</b>	<b>-222 884,33</b>	<b>-70,04</b>
+ Produits financiers	24 033,84	0,54	915,37	0,02	23 118,47	
- Charges financières	9 150,12	0,20	15 710,16	0,37	-6 560,04	-41,76
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>110 220,46</b>	<b>2,47</b>	<b>303 426,28</b>	<b>7,05</b>	<b>-193 205,82</b>	<b>-63,67</b>
+ Produits exceptionnels (1)	11 669,20	0,26	8 077,48	0,19	3 591,72	44,47
- Charges exceptionnelles (2)	9 249,69	0,21	887,71	0,02	8 361,98	941,97
- Participation et Impôts sur les bénéfices	2 386,00	0,05	71 799,00	1,67	-69 413,00	-96,68
<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>110 253,97</b>	<b>2,47</b>	<b>238 817,05</b>	<b>5,55</b>	<b>-128 563,08</b>	<b>-53,83</b>

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

**ANNEXE**

# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

O = Produite  
LF = cf. Liasse fiscale  
NA = Non applicable

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	LF
ACTIF IMMOBILISÉ	LF
ETAT DES AMORTISSEMENTS	LF
DÉPRÉCIATIONS	LF
PROVISIONS	LF
CRÉDIT BAIL	NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES <i>Filiales et Participations</i>	O
ECARTS DE RÉÉVALUATION	
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>	NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>	NA
ACTIF CIRCULANT	
<i>Etat des échéances des créances</i>	O
ENTREPRISES LIÉES	NA
<i>Identité de la société consolidante</i> <i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>	
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - ACTIF	
<i>Charges constatées d'avance</i> <i>ou Charges à répartir sur plusieurs exercices</i> <i>ou Produits à recevoir</i>	O
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	NA
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	O
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS	NA
DETTES	O
COMPTES DE RÉGULARISATIONS - PASSIF	
<i>Produits constatés d'avance</i> <i>ou charges à payer</i>	O
ENGAGEMENTS	
<i>Engagements donnés</i> <i>Engagements reçus</i>	NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	NA
EFFECTIF	NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	NA
COMMENTAIRE	NA

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## **FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/11/2018 dont le total est de 7 127 207,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 110 253,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2017 au 30/11/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/11/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

## Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

## Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 - 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	8 - 15 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	4 - 7 ans
- Matériels et outillages	4 - 5 ans
- Matériel de transport	3 - 5 ans
- Matériel et informatique	3 - 5 ans
- Mobilier	5 - 10 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## **CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/11/2018, le CICE s'élève à 82 473 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués ;
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.



# TABLEAU FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOGAPEX - SARL SOGAREX

Du 01/12/2017 au 30/11/2018

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
AUDIT OFFICE - 20 RUE DE MADRID 75008 PARIS - 398703546	15 000,00	36 001,85	100,00	135 000,00	135 000,00			98 049,00	21 275,00	24 000,00
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN), consolidé conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une détérioration, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	25 064,93		25 064,93
	Clients douteux ou litigieux	293 791,56		293 791,56
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	1 475 626,85	1 475 626,85	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 495,39	13 495,39	
	Impôts sur les bénéfices	143 236,00	143 236,00	
	Etat & autres	43 122,36	43 122,36	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	82 473,00	82 473,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	63 995,06	63 995,06		
Charges constatées d'avance	79 029,80	79 029,80		
<b>TOTAUX</b>		<b>2 219 834,95</b>	<b>1 900 978,46</b>	<b>318 856,49</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice		
	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

# COMPTES RÉGULARISATION ACTIF

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		79 029,80
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>79 029,80</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		31 044,00
Autres créances		82 473,00
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>113 517,00</b>

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		238 817,05
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>238 817,05</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	238 817,05
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>238 817,05</b>

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	525 000,00			525 000,00
Primes liées au capital social	435 469,00			435 469,00
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	52 500,00			52 500,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 719 583,77	238 817,05	700 000,00	1 258 400,82
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>238 817,05</b>	<b>110 253,97</b>	<b>238 817,05</b>	<b>110 253,97</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>2 971 369,82</b>	<b>349 071,02</b>	<b>938 817,05</b>	<b>2 381 623,79</b>

# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	1 795,83	1 795,83		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	235 497,86	89 977,86	145 520,00	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	376 647,90	376 647,90		
Personnel & comptes rattachés	290 569,48	290 569,48		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	298 642,95	298 642,95		
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	338 116,29	338 116,29		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	51 028,00	51 028,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	707 117,67	52 645,67		654 472,00
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	70 641,62	70 641,62		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 375 526,00	2 375 526,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>4 745 583,60</b>	<b>3 945 591,60</b>	<b>145 520,00</b>	<b>654 472,00</b>
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	207 500,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	173 027,68			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	294 829,92			

# COMPTES RÉGULARISATION PASSIF

**SOGAPEX - SARL SOGAREX**

**Du 01/12/2017 au 30/11/2018**

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 375 526,00
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>2 375 526,00</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 795,83
Emprunts et dettes financières divers	2 076,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 055,10
Dettes fiscales et sociales	437 221,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 487,28
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>572 636,30</b>